

## ILLAC MAG n° 93 de décembre 2011 : LE MAIRE A TOUT FAUX !

La « propagande » du Maire a fonctionné à plein régime dans la revue ILLAC MAG n° 93 de décembre 2011. On peut y lire à la page 26, je cite :

*« le bilan de l'année 2011 est positif : les taux d'imposition restent inchangés, mais avec un montant d'investissement record sans emprunt nouveau. Le désendettement de la ville s'accroît depuis 3 ans, soit une baisse de 20 % »...*

Aucun chiffre n'est communiqué pour en faire la démonstration ! Voici donc la réalité en chiffres issue du budget primitif 2011 et du très officiel compte administratif de la commune pour les années antérieures. Reprenons les deux phrases du maire :

1. *« avec un montant d'investissement record » : C'EST FAUX !*

**Le dernier record en investissements facturés (opérations d'équipements réelles) remonte à 2006 avec près de 3 millions d'euros.**

Il s'agissait de la construction de la salle de sports « Pierre Favre » située près du Collège.

Jusqu'à présent l'étude des comptes du mandat en cours montre un niveau d'investissements plutôt faible :

- 1,40 millions d'euros en 2009 (exercice de transition)
- 1,33 millions d'euros en 2010 (exercice de lancement d'études).
- En 2011, nous ne trouvons que le règlement du solde de l'opération de « rénovation » de l'école du Las pour près de 2 millions d'euros (chantier démarré un an auparavant) avec un premier règlement de 1 million d'euros au compte administratif 2010.

2. *« le désendettement de la ville s'accroît « depuis 3 ans » » : C'EST FAUX !*

**Le Maire masque la réalité. Seul le niveau moyen des investissements réalisés dans la commune depuis 3 ans est concerné !**

Fin 2008, l'endettement de la commune était de 7,81 millions d'euros. Dès son élection en 2009, le Maire a débloqué un nouvel emprunt de 800 000 euros souscrit auprès du Crédit Agricole. Fin 2009, l'endettement de la commune n'avait donc pas diminué, bien au contraire.

Contrairement aux dires du Maire, **le désendettement, en 2011, n'était pas du tout une priorité**. Il suffit pour s'en convaincre de relire ses propos à la page 10 de la revue ILLAC Mag de mai 2011 (n° 91), je cite : « *la réforme de la taxe professionnelle se traduira par un recours à l'emprunt supérieur aux années précédentes* ».

Il était d'ailleurs inscrit au budget 2011, une ligne d'emprunts nouveaux de 1,75 millions d'euros.

Constatant la dérive de ses dépenses de fonctionnement (en charges de personnel notamment), le Maire a même envisagé de faire à nouveau appel aux banques pour un emprunt à court terme d'1 million d'euros. Il avait alors justifié, en conseil municipal, cette nouvelle augmentation de notre endettement par une phrase restée célèbre : « *c'est la faute aux gendarmes, qui ne payent plus les loyers* »

Nous constaterons prochainement en conseil municipal, lors de l'analyse du « compte administratif 2011 », que le niveau d'investissements facturés est resté heureusement moyen. Le maire n'aura donc pas à recourir à l'emprunt comme il le prévoyait. Quel manque d'anticipation ! Vérification faite, les gendarmes *paient leurs loyers régulièrement et à échéance !* CQFD !

En 2010, l'emprunt prévu au budget n'a pas été souscrit. L'endettement n'a diminué à cette époque que de 9,60 %, tout en restant au-dessus de 7 millions d'euros.

**L'endettement a donc diminué depuis seulement 2 ans et non pas 3 ans comme le dit Jacques Ferreau.**

De plus, ce léger désendettement résulte davantage de l'absence de projet ambitieux que d'une démarche volontaire d'assainir la gestion des finances communales. Nous n'apercevons d'ailleurs aucun chantier majeur à l'horizon !

Notons enfin, dans un domaine qui concerne directement les finances de la commune, que la promesse du Maire de créer une crèche municipale (enfance/jeunesse page 14 à 16) a probablement fait « pschitt » !